

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@wanadoo.fr

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU MERCREDI 9 JUIN 2010

Excusés : V. Bouret - F. Croin qui avait donné pouvoir à C. Tartart. Secrétaire de séance : J.P. Specq

AVIS SUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX RUE DU MEMBRE ET RUE BASSE

Après l'ouverture des enveloppes par la commission d'appel d'offres composée de M le Maire, L. Delattre, S. Bouffart et G. Louguet, le Cabinet B&R Ingénierie, maître d'œuvre est venu présenter au conseil son analyse des 11 offres obtenues. Le projet municipal avait été scindé en deux tronçons pour des raisons éventuelles de faisabilité budgétaire : le premier englobant la rue du Membre et la rue Basse jusque l'angle de la rue des Courtils, le deuxième de cet angle jusqu'à la rivière.

Les critères mis en évaluation et communiqués aux postulants au marché étaient les suivants :

- Une notation sur 60 pour le prix proposé
- Une notation technique sur 40 prenant en compte les contraintes et risques de ce chantier et les solutions proposées, matériel et effectif employés, le mode opératoire d'exécution de ces travaux, l'évacuation des déchets.

Ont obtenu :

Entreprises	Classement	Note sur le prix	Note technique	Total des points	Prix Hors taxe pour les 2 tronçons
ISS	1	54,3	40	94,3	239 982,97 €
Leroy TP	2	60	28	88	217 366,50 €
STPP	3	59,6	18	77,6	219 018,00 €
SCREG	4	45,1	29	74,1	289 317,92 €

Après questions sur le projet au représentant du B& R Ingénierie, M le Maire a demandé par vote secret l'avis du conseil sur le choix de l'entreprise à retenir soit le mieux disant, soit le moins disant. Le projet ISS a obtenu 11 voix, Leroy TP 2 et 1 bulletin blanc.

La commission d'appel d'offres a validé cet avis de la manière suivante : 3 voix pour ISS et une abstention. Les travaux d'une durée de 8 semaines commenceront fin juin, début juillet.

EMPRUNT POUR FINANCER LES PROJETS

Etant donné que la réalisation des 2 tronçons a été retenue, il est nécessaire d'envisager les modifications budgétaires suivantes :

- Report du remplacement des portes et fenêtres des écoles
- Réduction des dépenses pour le parking, les travaux à l'église, l'achat des panneaux de signalisation (voir plus loin)
- Vente d'une parcelle constructible d'environ 1 800 m², appartenant à la commune, adossée au TGV.
- Réalisation d'emprunts à court terme et long terme pour financer ces travaux et la TVA pour un coût total de 267 000 €

Le conseil donne pouvoir à M le Maire de négocier avec les organismes financiers.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS : PARKING, RÉFECTION DES MURS D'ÉGLISE

M le Maire a présenté le plan définitif du projet de parking face à la mairie d'une valeur d'environ 25.000 €. Il y aura une superficie de 750 m² face à la rue, recouverte d'enrobé et une superficie à l'arrière de 900 m² recouverte d'un enduit bi-couche. Entre les deux, un espace vert et un boulodrome. Les emplacements de stationnement seront délimités par un marquage au sol. Travaux alloués à la société STPP. (Soit une économie de 15 000 € par rapport au budget primitif). En ce qui concerne la restauration des murs de l'église, les travaux seront réalisés par un chantier école qui recrutera 10 personnes en insertion. Devis de 15 000 € soit 10 000 € de moins qu'au budget primitif. Ces travaux pourraient commencer début septembre.

M le maire propose de solliciter une subvention de la CCRA d'un montant de 50 % sur une facture maximum de 5000 €. Proposition adoptée.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Il est décidé d'instituer un droit de préemption urbain sur les parcelles classées en zone U et zone AU en accord avec l'entrée en application de notre nouveau PLU. Cette décision sera adressée aux organismes concernés.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE

La Fédération Départementale d'Énergie propose ses services aux communes pour l'établissement de certification sur les économies d'énergie réalisées sur leur territoire : isolation de combles, murs, fenêtres, chauffage, éclairage... Ces certifications amèneraient des retombées financières pour les communes ayant réalisé des efforts. Compte tenu de la complexité du dossier, le conseil décide d'accepter leur offre de service.

VENTE DE BOIS

Pour dégager rapidement l'entrée reliant les 2 terrains de football suite à l'abattage de peupliers, il a été consenti une vente de 70 € de bois à M Holard. Le conseil entérine cette vente.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M le Maire communique les informations suivantes :

Signature de l'acte d'achat du terrain de football

Acte signé le jour de ce conseil pour un achat de 1 ha 2a 77ca d'un montant HT hors frais, de 30 831 € Après enlèvement des souches, l'éclairage du terrain sera remis en état cet été.

Logement vacant

La locataire actuelle nous a informés qu'elle quitterait au 31 août le logement de fonction à l'angle des écoles.

Plan communal de sauvegarde

Une réunion sera programmée début septembre pour actualiser notre plan communal de sauvegarde. Des personnes se sont déjà manifestées pour nous offrir leurs services en cas de crues ce qui est le danger le plus menaçant pour notre village. Si vous désirez nous rejoindre d'ici là faites-le nous savoir en mairie. Merci d'avance. Vous serez avisé de la date de la réunion.

RAPPELS

- Il est interdit de se rassembler dans les préaux en façade des écoles, notamment pour y consommer de l'alcool.

- Il est demandé de ne pas déposer de verre au pied des conteneurs prévus à cet effet. On a constaté que certaines personnes escomptent qu'une « bonne âme » s'en occupera à leur place !

- Jusqu'en septembre, il est interdit d'aller sur les grands terrains de football suite au semis de gazon.

ERDF

ERDF, GRDF réalise actuellement des travaux sur la commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité le mardi 22 juin 2010 entre 10h30 et 12 h.

Aux endroits suivants :

**Rue de la Recousse - Rue de la Place - Route de Gravelines - Neuves Rues
Rue Marivoort - Grand'Place - Route de Zouafques - Avenue de Cocove - Rue de la
Sécherie - Rue Basse (jusqu'au pont) - Rue du Plouy - Chemin du Champ Maniez
Rue du Canon - Rue de Zouafques - Cocove**

**Ouverture Mairie pendant les
mois de juillet et août :
Le mardi soir de 16 h à 19 h**

**Rappel !
Samedi 3 Juillet 2010 à partir de 17 h
Folle Randonnée Spectacle à Recques-sur-Hem
et Vente de produits régionaux**